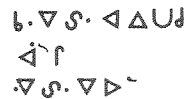




la Convention  
de la Baie-James  
et du Nord québécois

**Comité consultatif  
pour l'environnement  
de la Baie-James**



Siège social:  
Baie-du-Poste  
Lac Mistassini, via Chibougamau, Québec  
G0W 1C0

Secrétariat et correspondance générale:  
Édifice Marly  
3900, rue de Marly, 4<sup>e</sup> étage,  
boîte 50,  
Sainte-Foy (Québec)  
G1X 4E4  
(418) 643-8388 ou 7974

**COMPTE RENDU DE LA 70<sup>e</sup> RÉUNION DU  
COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT  
DE LA BAIE-JAMES**

**ADOPTÉ**

**DATE :** Le 30 mars 1992

**ENDROIT:** Administration régionale crie  
1, Place Ville-Marie  
Suite 3438  
MONTRÉAL, Québec  
Tél.: (514) 861-5837

**HEURES:** 10h30 à 17h00

**ÉTAIENT PRÉSENT:** MM. Paul Wilkinson, président, ARC  
Alan Penn, ARC  
Mme Marie Lessard, Québec  
MM. Gilles Frisque, Québec  
Hubert Marcotte, Canada  
Jean-Guy Charest, Canada  
Louis-Edmond Hamelin, Canada  
Éric Chaîné, conseiller technique, CCEBJ

**OBSERVATEURS:** M. Yvan Vigneault, Pêches et Océans, Canada  
Mme Ginette Lajoie, ARC (point 4)  
M. Robert Beaulieu, ARC (point 4)

**ÉTAIENT ABSENTS:** MM. Robert Daigneault, Québec  
James Bobbish, ARC  
Willie Iserhoff, ARC  
Alain Soucy, Québec  
Pierre Marchand, Canada  
Roméo Saganash, Comité conjoint  
Hervé Chatagnier, secrétaire, CCEBJ



---

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le Président déclare la réunion ouverte à 10h30 et informe le Comité qu'il a récemment accepté un mandat de la Société Makivik en tant que coordonnateur scientifique de l'évaluation environnementale du projet Grande Baleine, et que l'Administration Régionale Crie n'y voit aucune difficulté au niveau de sa participation au CCEBJ. L'ordre du jour suivant est, par la suite, adopté:

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du compte rendu de la 69<sup>e</sup> réunion;
3. Projet Grande Baleine;
4. Plans quinquennaux d'aménagement forestier;
5. Politique québécoise en matière autochtone;
6. Révision de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement;
7. Examen de certains dossiers environnementaux reliés au territoire de la Baie-James;
8. Rémunération des membres nommés par le gouvernement du Québec;
9. Projet de Loi C-13;
10. Consultation d'Hydro-Québec sur le prochain plan de développement;
11. Projet d'aménagement hydroélectrique Nottaway - Broadback - Rupert;
12. Rapports annuels 86-87, 90-91 et budget 92-93;
13. Varia;
14. Date et lieu de la prochaine réunion.

---

2. **ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 69<sup>e</sup> RÉUNION:**

L'adoption du compte rendu de la 69<sup>e</sup> réunion est reportée à la prochaine réunion.

3. **PROJET GRANDE BALEINE:**

Le Président résume le dossier et les membres expriment leur satisfaction relativement à la signature d'un protocole d'accord entre les parties. Une lettre en ce sens sera transmise prochainement à l'Administration régionale crie, au Grand Conseil des Cris, et aux gouvernements du Québec et du Canada.

Le secrétariat informe les membres de la charge de travail nécessitée par l'évaluation du projet au Comité d'évaluation (COMEV) et évalue à 50 pour-cent le temps de travail alloué à ce dossier parmi tous les dossiers du secrétariat. Il est convenu que le secrétariat se rapportera au sous-comité exécutif en ce qui a trait à tout conflit d'allocation de temps entre la charge de travail au COMEV et au CCEBJ.

Monsieur Louis-Edmond Hamelin a, par ailleurs, déposé le discours qu'il a prononcé en tant que bilan des discussions du 2<sup>e</sup> colloque du Forum Grande Baleine.

4. **PLANS QUINQUENNAUX D'AMÉNAGEMENT FORESTIER:**

Monsieur Gilles Frisque a présenté un aperçu de la situation de l'industrie forestière au Québec et a résumé les recommandations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur la Stratégie de protection des forêts. Certaines de ces recommandations appuient les commentaires que le CCEBJ a exprimés en mai 1991 au sujet des plans quinquennaux d'aménagement forestier. Par ailleurs, M. Frisque informe le CCEBJ que la Loi sur les forêts sera prochainement modifiée.

Madame Ginette Lajoie et Monsieur Robert Beaulieu présentent le système informatisé de référence spatiale, dont l'A.R.C. a fait l'acquisition tout récemment, et ses applications possibles pour l'analyse des plans quinquennaux en fonction de critères d'organisation et d'utilisation du territoire. Par exemple, les plans peuvent être évalués en fonction des territoires de trappe des utilisateurs Cris, et/ou en fonction des zones d'habitats privilégiés pour un gibier particulier.

---

Le Comité manifeste le désir de rencontrer le Sous-ministre adjoint des opérations du ministère des Forêts, Monsieur Rémy Girard. Le secrétariat est chargé d'organiser cette rencontre à Montréal afin de lui présenter le système informatisé de référence spatiale de l'A.R.C. Le sous-comité Foresterie se réunira pour préparer cette rencontre.

Le CCEBJ demande à Mme Lajoie et M. Beaulieu de lui soumettre prochainement une proposition de contrat pour l'analyse des plans quinquennaux.

5. **POLITIQUE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE AUTOCHTONE:**

M. Alan Penn indique que MM. Willie Iserhoff et James Bobbish ne participeront pas à une rencontre éventuelle entre le CCEBJ et le Ministre délégué Christos Sirros au sujet de l'élaboration d'une politique québécoise en matière autochtone. M. Paul Wilkinson et lui-même y participeront cependant. Le CCEBJ confirme son intention de rencontrer le Ministre et on s'informerera par écrit de sa disposition envers une telle rencontre, ainsi que de sa disponibilité. Le sous-comité exécutif préparera cette rencontre.

6. **RÉVISION DE LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU CHAPITRE 22 DE LA CONVENTION:**

Par une note de service adressée à Paul F. Wilkinson le 30 juillet 1991, M. Alan Penn recommandait que le CCEBJ enclenche une révision de la procédure d'évaluation environnementale s'appliquant au Territoire. Appuyé par plusieurs membres, il souligne le processus de réflexion et de révision des procédures d'évaluation environnementale du sud du Québec qui a été entrepris par la Commission parlementaire de l'aménagement et des équipements et par le ministère de l'Environnement à l'interne. Cependant ces révisions ne s'appliquent pas au Territoire. Le CCEBJ charge le secrétariat de préparer une demande budgétaire supplémentaire afin d'enclencher une révision de la procédure d'évaluation environnementale et sociale s'appliquant au Territoire.

---

7. **EXAMEN DE CERTAINS DOSSIERS ENVIRONNEMENTAUX:**

Les membres sont invités à émettre, d'ici le 15 mai 1992, leurs suggestions et commentaires sur la liste de 13 dossiers environnementaux suggérés par Alan Penn le 29 novembre 1991. L'objectif est d'identifier les dossiers prioritaires qui attireront le plus l'attention du CCEBJ au cours de l'année prochaine. Une fois cette liste finalisée, le conseiller technique préparera une mise à jour de chacun de ces dossiers en vue d'une discussion à la prochaine réunion du CCEBJ.

8. **RÉMUNÉRATION DES MEMBRES NOMMÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC:**

Une lettre adressée au ministre de l'Environnement du Québec, l'Honorable Pierre Paradis, lui recommandant d'examiner la possibilité d'assurer une rémunération adéquate des membres nommés par le gouvernement du Québec a été adoptée à l'unanimité.

9. **PROJET DE LOI C-13:**

Le secrétariat informe les membres que la Loi C-13 recevra la proclamation royale très prochainement et que le résultat de la consultation sur les deux règlements de base de la loi, c'est-à-dire la *Liste des études approfondies* et la *Liste des lois et règlements fédéraux* qui déclencheront le processus d'évaluation environnementale, nous parviendra sous peu. Étant donné l'absence de M. Robert Daigneault, la présentation de son point de vue sur les commentaires du CCEBJ est reportée à la prochaine réunion.

Par ailleurs, à la demande de M. Alan Penn, M. Yvan Vigneault informe le CCEBJ que Pêches et Océans Canada est toujours le ministère responsable d'étudier l'opportunité d'évaluer les impacts environnementaux des projets Eastmain-1 et La Forge-2. Les avis finaux relativement aux projets EM-1 et de la route du Nord doivent être émis d'ici la mi-avril.

10. **CONSULTATION D'HYDRO-QUÉBEC SUR LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT:**

M. Hubert Marcotte résume le déroulement de la consultation et dépose un document explicatif intitulé "La consultation d'Hydro-Québec sur le plan de développement". Les membres repré-

---

sentant le CCEBJ à la consultation se réuniront dès la fin des ateliers thématiques afin d'identifier l'information la plus pertinente au CCEBJ et afin d'évaluer la possibilité d'inviter des représentants d'Hydro-Québec à cet égard.

11. **PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE NOTTAWAY - BROADBACK - RUPERT:**

Il a été décidé de s'informer auprès du Ministre Pierre Paradis du cheminement du projet NBR, ceci compte tenu des informations fournies à ce sujet par Hydro-Québec lors de la consultation sur le plan de développement. Une ébauche de lettre sera rédigée par le secrétariat et sera distribuée aux membres pour commentaires et adoption.

12. **RAPPORT ANNUEL 1990-1991 ET BUDGET 1992-1993:**

Le rapport annuel 1990-1991 a été adopté à l'unanimité sans modifications. Le budget annuel 1992-1993 a été adopté à l'unanimité avec modifications.

13. **VARIA:**

- Une lettre de rappel relativement à nos commentaires sur la politique linguistique dans le cadre du chapitre 22 a été transmise le 24 janvier 1992 à Matthew CoonCome du Grand Conseil des Cris (du Québec). Un accusé de réception nous est parvenu le 4 février dernier. Le CCEBJ espère recevoir bientôt les commentaires de M. CoonCome.
- La politique québécoise sur les espèces menacées ou vulnérables sera prochainement adoptée par le Conseil des ministres et une copie sous sa forme finale nous sera transmise.
- Alan Penn dépose une note de service, datée du 29 mars 1992, au sujet du projet de Loi 412 sur l'Office de protection de l'environnement du Québec (OPEQ). Il est convenu que la partie crie proposera pour la prochaine réunion une ébauche d'avis à ce sujet.

- 
- Le secrétariat informera le CCEBJ des différents types de procurations qu'il serait possible d'utiliser au Comité lors des prochaines réunions.
  - Le secrétariat informe les membres de la disponibilité de certains documents:
    - . La liste des mémoires soumis à la Commission parlementaire de l'aménagement et des équipements au sujet de la procédure d'évaluation environnementale.
    - . Un avis du Conseil de la conservation et de l'environnement au sujet du saumon de la rivière Moisie en date du 11 juillet 1989 et un second daté du 7 novembre 1990 au sujet de l'évaluation des répercussions environnementales.
    - . Un projet de règlement sur les attestations d'assainissement en milieu industriel paru dans la Gazette officielle du Québec le 4 mars 1992.

14. **DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION:**

La prochaine réunion du CCEBJ aura lieu à Poste-de-la-Baleine vers la mi-juin 1992.

ÉRIC CHAINÉ  
Conseiller technique